

Contrats de courte durée par secteur d'activité

24 Janvier 2018

Le nombre de contrats conclus est estimé à partir des déclarations d'embauches. On estime que 92% des DPAE sont suivies d'une embauche.

Dans la première partie, les missions d'intérim sont rattachées au secteur des activités de service et de soutien (donc au secteur des entreprises de travail temporaire), dans la seconde partie au secteur des entreprises utilisatrices.

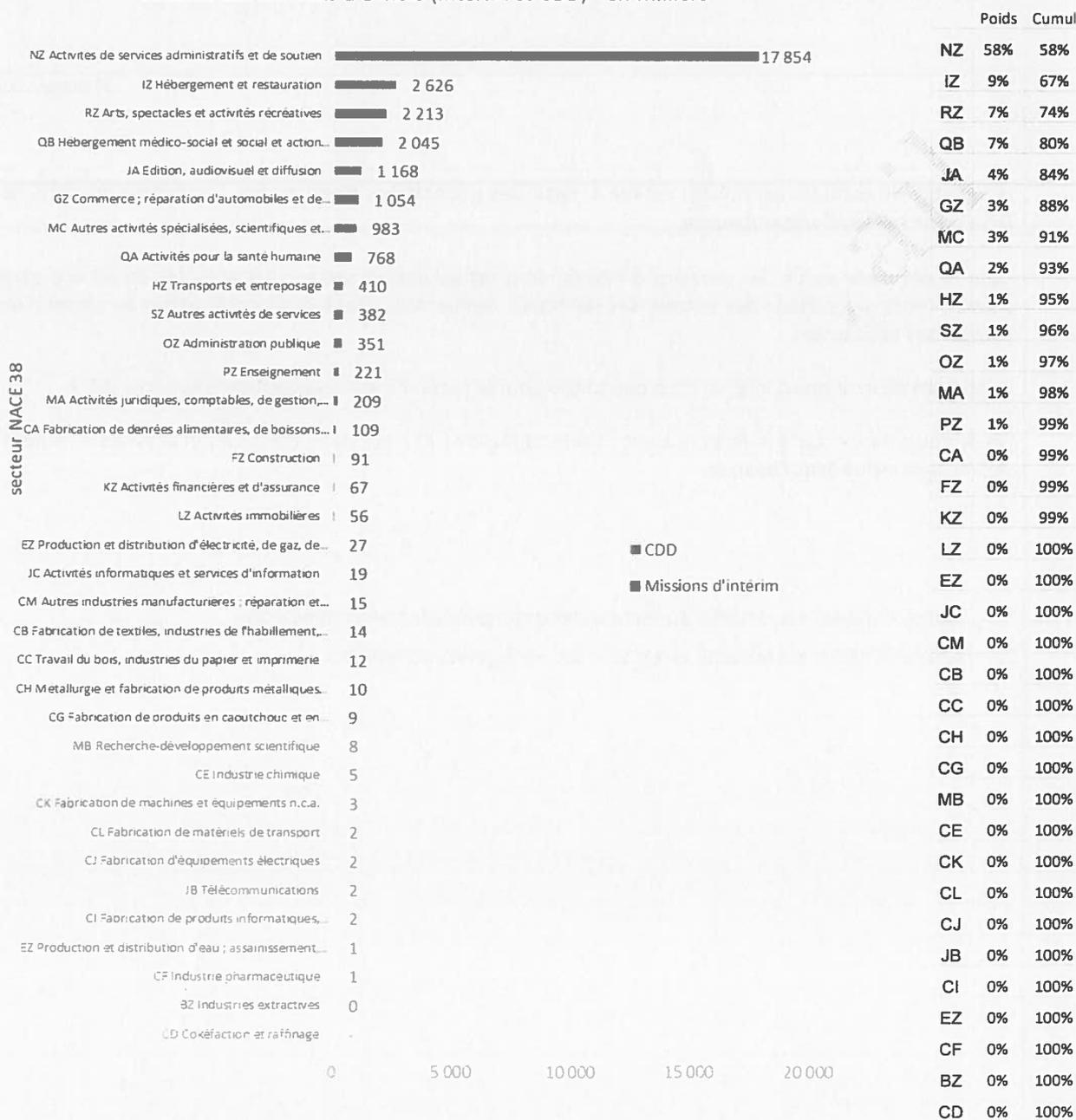
Le nombre de missions d'intérim n'est pas connu pour le secteur « autres activités de services (SZ) ».

Les secteurs du spectacle (« Edition, audiovisuel et diffusion (JA) » et « Arts, spectacles et activités récréatives (RZ) ») sont inclus dans l'analyse.

1. Cas où l'intérim est rattaché au secteur des entreprises de travail temporaire 2
2. Cas où l'intérim est rattaché au secteur des entreprises utilisatrices 3

1. Cas où l'intérim est rattaché au secteur des entreprises de travail temporaire

Volume des contrats ≤ 1 mois (intérim et CDD) - en milliers



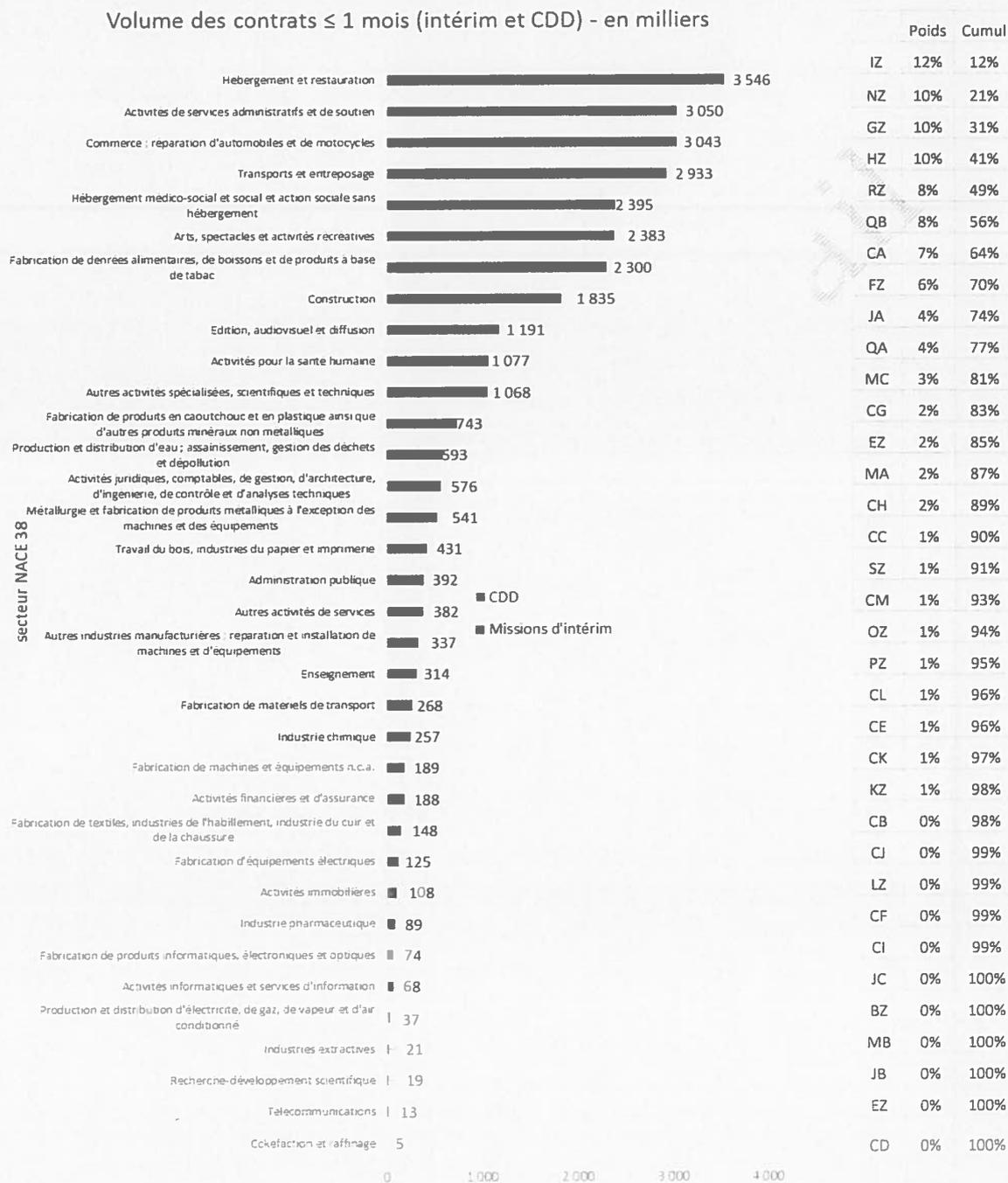
Source : ACOSS DPAA (ACOSS Stat 234 – données CVS), RMM - calculs Unédic

Champ : embauches en 2015

Note de lecture : Près de 18 millions de contrat de courte durée (intérim et CDD) sont effectués dans le secteur des activités de services administratif et de soutien soit 59% du total des contrats de courte durée en 2015.

2. Cas où l'intérim est rattaché au secteur des entreprises utilisatrices

Volume des contrats ≤ 1 mois (intérim et CDD) - en milliers



Source : ACOSS DPAAE (ACOSS Stat 234 – données CVS), RMM - calculs Unédic
 Champ : embauches en 2015